



ENSEMBLE VOCAL ROY DE CHOEUR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 du 20 octobre 2021

Présidente de séance : Charlotte Kerambrun

Secrétaire de séance : Jean-Baptiste Galey

Lieu : Conservatoire d'Aulnay sous bois

Présents ou représentés : 28 des 29 membres de l'association

PRÉAMBULE

Le Bureau s'est réuni le 22/09/21 et soumet aux choristes les bilans moral et financier de l'association pour l'année scolaire 2020-2021 (exercice du 31 août 2020 au 31 août 2021)

BILAN MORAL 2020/2021

LES RÉPÉTITIONS

L'année a été marquée par la crise sanitaire et ses conséquences sur l'activité de notre association. De ce fait, une seule répétition a pu se tenir fin septembre 2020.

L'EFFECTIF DU CHŒUR POUR 2020-2021

L'ensemble vocal comptait 39 choristes en début d'exercice 2020-2021, mais est actuellement de 28 membres.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

BILAN FINANCIER 2020-2021

Le solde au 31/08/2021 est de 11 475,88 €.

ANNEE 2020/2021					
	Solde au 31/08/2020	Dépenses	Recettes	Solde année	Solde au 31/08/2021
Compte courant	6 611,75 €	3375,02 €	5 063,53 €	1 688,51 €	8 300,26 €
Livret A	2 509,38 €		12,44 €	12,44 €	2 521,82 €
Caisse	653,80 €				653,80 €
total	9 774,93 €	3 775,02 €	5 075,97 €	1 700,95 €	11 475,88 €

Dépenses

En l'absence d'activité chorale en 2020/2021, l'essentiel des dépenses a été consacré au règlement des indemnités de chômage partiel d'Evelyne et Martine à partir de septembre 2020.

Recettes

La cotisation pour l'année écoulée a été provisoirement abaissée à 20€ compte tenu de la situation exceptionnelle.

L'association a sollicité une aide via le Fonds de solidarité exceptionnel mis en place par la ville d'Aulnay en soutien aux associations afin de compenser le déficit lié à la baisse drastique du montant de la cotisation pour l'année 2020-2021. Cette subvention d'un montant de 1000 € nous a été versée en juin 2021 en complément de la subvention annuelle de 250 € en octobre 2020, puis en août 2021, soit un total de 1500 €.

L'association a également sollicité et obtenu l'aide de l'État pour la mise en place du chômage partiel : ainsi les indemnités de chômage partiel nous ont été remboursées en intégralité, ce qui a permis de garder un équilibre financier en budget de fonctionnement

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

PROPOSITIONS POUR L'ANNÉE 2021-2022

COTISATION 2020-2021

Le bureau propose de maintenir la cotisation à 190 €.

Avec un effectif actuel de 28 choristes, cette cotisation permettra tout juste de financer 20 répétitions et 4 week-ends mais pas de répétition supplémentaire. Les choristes sont donc sollicités pour un travail personnel plus approfondi de façon à ne pas perdre de temps lors des répétitions. Une meilleure assiduité aux répétitions est également nécessaire pour progresser plus rapidement dans le travail des œuvres.

Le recrutement de nouveaux choristes devient une priorité après le départ d'une dizaine de choristes

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

	Composition du bureau au 1er sept		Mandat 2020-21	Statut oct 2021
1	ARACIL	Nadia	Vice Présidente	
2	AUGE	Annie	Membre	sortant
3	CHATEAU	Didier	Trésorier	
4	DYBOWSKI	Agnès	Membre	démissionnaire
5	GALEY	Jean-Baptiste	Secrétaire	sortant
6	GIRARDOT	Anne-Marie	Membre	
7	KERAMBRUN	Charlotte	Présidente	démissionnaire
8	LATOUR	Thierry	Membre	démissionnaire

Les deux membres sortants sur l'exercice 2020-2021 se représentent.

Quatre nouveaux choristes se présentent pour intégrer le bureau : Guillaume Gaudry, Michelle Archen, Meriadeg Thomas et Corinne Thiebaut.

Ils sont élus à l'unanimité des présents ou représentés.

Le nouveau bureau, comprenant 9 personnes, se réunira prochainement pour définir les rôles et responsabilités de chacun.

LES PROJETS MUSICAUX 2021-2022

1. Concert avec Melodia le 12 décembre à St Joseph à Aulnay

Roy de Choeur chantera Les Carols de Britten, accompagnés à la harpe, ainsi que le Confitebor Terzo, de Monteverdi accompagné au piano

Melodia chantera la messe aux chapelles de Gounod, accompagné au piano

Le budget de ce concert devra être défini plus précisément ultérieurement lors d'une réunion de bureau en coordination avec Mélodia.

2. Participation au concert Melodia du 6 février 2022 pour ceux qui le souhaitent (Missa di Gloria de Puccini et Messe du Couronnement de Mozart, avec orchestre)

3. Tournée en Corrèze du 13 au 17 juillet 2022, proposée par Daniel Guimberteau

Un premier sondage provisoire en séance suggère la participation potentielle d'au moins 8 sopranos, 3 ténors, 4 basses et 4 altis. Il sera demandé aux choristes de confirmer leur engagement en novembre prochain pour que cette tournée puisse être envisagée, puis confirmée.

4. Un concert à l'horizon fin 2022 avec Melodia : Requiem de Rutter et messe de l'homme armé de Jenkins

Aulnay le 5 novembre 2021

La présidente de séance : Charlotte Kerambrun



Le secrétaire de séance : Jean-Baptiste Galey

